

Association À Bicyclette



Rapport d'activités 2020

Association À Bicyclette
78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Tél. : 09 72 57 35 57 – Port. : 06 95 05 50 56
Mél. : abicyclette.tulle@fub.fr - site internet : <https://abicyclette-tulle.frama.site/>
N° SIRET : 823 195 474 00023

Table des matières

Présentation de l'association.....	3
Historique.....	3
Objet.....	3
Champs d'action.....	3
Organisation.....	3
Réseaux nationaux.....	5
Activités de l'association.....	6
Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association.....	6
Contrôles techniques de vélos.....	9
Ateliers mobiles vélo.....	10
Gardiennage-contrôle technique.....	11
Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....	11
Animations/Sensibilisation.....	12
Tourisme.....	13
Location de vélos.....	14
Partenariats.....	15
Communication.....	16
Annexes : quelques articles, une affiche et un extrait de programme.....	17

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique

L'association À Bicyclette a été créée le 25 mai 2013. Elle a eu une très faible activité jusqu'à l'arrivée, fin 2015, d'une nouvelle équipe de bénévoles souhaitant la redynamiser. Ce sang neuf a su mobiliser et fédérer, car, en mars 2017, l'association a ouvert un atelier de réparation de vélos participatif et solidaire. Depuis, l'association continue son développement avec, en octobre 2018, l'embauche de son premier salarié et, en juin 2019, la mise en place d'une activité de location de vélos.

Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

L'association À Bicyclette a été reconnue en 2018 comme un organisme d'intérêt général. Par ailleurs, par arrêté préfectoral du 22/12/2020, elle a été agréée jeunesse et éducation populaire (n° d'agrément 19-20-001-JEP).

Champs d'action

Les activités de l'association en faveur du développement de l'usage du vélo interviennent directement ou indirectement dans les sphères :

- de la préservation de l'environnement et du cadre de vie ;
- du lien social ;
- de l'insertion (valorisation des personnes, acquisition de compétences...);
- du tourisme et de la culture.

Organisation

Adhérents

En 2020, l'association compte 236 adhérents.

Bénévoles

L'association peut mener à bien ses activités grâce à ses bénévoles. En 2020, leur contribution a représenté environ 2,2 équivalents temps plein annuel travaillé (ETPT).

Conseil d'administration et Bureau

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 14/03/2020, se compose des membres suivants : Christian Desfontaines, Séverine Ecuillon, Christophe Gibiat, Ludovic Salesse, Irène Vidal et Martin Viville.

Le bureau de l'association, élu le 4/07/2020, est constitué des membres suivants :

- Séverine Ecuillon, présidente ;
- Irène Vidal, trésorière ;
- Martin Viville, secrétaire.

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois : les 18/01/2020 et 22/02/2020, puis du 27/04/2020 au 29/04/2020 en distanciel), les 4/07/2020, 29/08/2020 et 17/10/2020. Il a ouvert ses réunions aux bénévoles de l'association pour qu'ils apportent idées et énergie aux projets de l'association.

Le conseil d'administration s'est moins souvent réuni au cours de cette année 2020 à cause des mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Toutefois, cela n'a pas empêché les membres du conseil d'administration d'échanger entre eux par téléphone et courriel. Par ailleurs, en fin d'année elle a été mis en place un document de travail collaboratif en ligne pour faciliter :

- le partage d'informations sur la vie de l'association entre les membres du conseil d'administrations et les bénévoles actifs de l'association ;
- les échanges entre les membres du conseil d'administrations et les bénévoles actifs de l'association ;
- et les prises de décisions du conseil d'administration.

Commissions thématiques

Des commissions thématiques ont été créées en fin d'année 2018 pour travailler au gré des besoins sur certaines activités de l'association ou éléments en lien avec celles-ci comme :

- le local/atelier (organisation et aménagement) ;
- la location de vélos ;
- les aménagements cyclables.

Ces commissions thématiques sont ouvertes à tout membre de l'association souhaitant s'investir dans un ou plusieurs des domaines auxquels elles sont consacrées. Chacune comprend au moins un membre du conseil d'administration.

Elles permettent d'approfondir certains sujets ou problématiques nécessitant une collecte d'informations, la réalisation d'analyses, l'élaboration de propositions. Tout leur travail sert ensuite au conseil d'administration d'À Bicyclette pour prendre des décisions éclairées et réfléchies. Par ailleurs, le résultat des réflexions de certaines commissions, notamment celle dédiée au local/atelier, peut directement être utilisé pour faciliter l'organisation et le fonctionnement d'une activité.

Au cours de l'année 2020, la commission relative aux aménagements cyclables (appelée commission « cyclabilité ») s'est réunie à trois reprises : les 11/03/2020, 13/05/2020 et 9/06/2020.

La commission « cyclabilité » a travaillé sur la finalisation d'un courrier destiné aux candidats aux élections municipales et communautaires de Tulle et Tulle Agglo, pour connaître leur projet politique en matière d'écomobilité et notamment la place qu'il réserve au vélo. Elle a aussi analysé les réponses données par les candidats à son courrier. Elle a retravaillé sur ses demandes d'aménagements pour favoriser l'usage du vélo sur Tulle et aussi réfléchi sur les pistes cyclables temporaires qui pourraient y être implantées. Elle a notamment réfléchi aux aménagements à mettre en place dans le cadre du groupe de travail « Vélo urbain tulliste » mis en place par la municipalité

de Tulle.

Salarié

L'association dispose d'un salarié à temps partiel (28 heures/semaine), M. Laurent Hollécou. Ce dernier est en poste depuis le 1/10/2018. Il assure une fonction de coordinateur.

Réseaux nationaux

À Bicyclette est membre de deux réseaux nationaux qui lui apportent un appui technique et administratif : la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et L'Heureux Cyclage.

La FUB fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires. Il a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des ateliers. Les ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association

Historique

À la mi-février 2017, l'association a pris en location un local au 78, rue de la Barrière à Tulle pour y installer son atelier participatif et solidaire de réparation de vélos. Ce dernier a ouvert début mars 2017. Il a tout de suite trouvé sa place dans le paysage tulliste et son activité n'a cessé de croître depuis son ouverture.



*78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Local et atelier d'A Bicyclette*

Fonctionnement et principe de l'atelier

Les ateliers participatifs et solidaires sont l'occasion pour chacun d'apprendre à réparer son vélo. Les participants peuvent devenir autonomes dans la réparation de leur bicyclette et des conseils sont échangés sur les équipements, la circulation, etc.

L'accès à l'atelier requiert d'être membre de l'association.

Activités et réalisations 2020 de l'atelier

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de l'atelier ont évolué au cours de l'année 2020.

Du 2/01/2020 au 17/03/2020 l'atelier a été ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00 ;
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- le vendredi de 14h00 à 18h00 ;
- et le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00.

Du 18/03/2020 au 3/05/2020, en raison du confinement imposé par le gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid-19, l'atelier a été fermé au public et aux bénévoles. Pendant cette période, le salarié a continué à travailler dans le local, mais seul.

Du 4/05/2020 au 1/11/2020, le local a été ouvert au public sur rendez-vous aux jours et horaires mentionnés ci-dessus.

Depuis le 2/11/2020, le local est ouvert au public sur rendez-vous aux jours et horaires suivants :

- le lundi de 14h00 à 18h00 ;
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- et le samedi de 14h00 à 18h00.

Enfin, pour les vacances scolaires de fin d'année, l'atelier a fermé ses portes du 21/12/2020 au 3/01/2021.

Il est à noter qu'en plus des horaires officiels, grâce à la disponibilité des bénévoles, l'atelier a pu être ouvert au public sur d'autres demi-journées.

Visites, réparations, restaurations et ventes

En 2020, l'atelier a assuré 363 demi-journées d'atelier avec en moyenne deux bénévoles par atelier (sans compter le salarié).

L'atelier a ainsi reçu au total 1585 visites dont 245 participatives (les personnes venaient réaliser sous l'encadrement de bénévoles et/ou du salarié de l'association un contrôle technique et une réparation de vélo). Par ailleurs, il a permis de réaliser au total 772 réparations ou restaurations de vélos. Celles-ci ont nécessité l'utilisation de 399 pièces neuves ou d'occasion (ce chiffre n'inclut pas les pièces servant à la restauration des vélos assurée par l'association – voir ci-dessous).

Enfin, durant les périodes ouvertes et fermées au public, les bénévoles et le salarié ont restauré des vélos afin de les mettre en vente à prix réduit. Les vélos que restaure l'association sont fournis gratuitement par des particuliers ou récupérés dans les déchetteries. En 2020, 158 vélos ont ainsi été restaurés puis donnés ou vendus.

L'activité de l'atelier a été assez intense grâce à la mise en place, à compter du 11/05/2020, du Coup de pouce vélo - réparation (une aide maximum de 50 euros est apportée au particulier pour qu'il fasse réparer son vélo).

Ce dispositif intègre le programme Alvéole (Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Économe en énergie). Le programme Alveole favorise les économies d'énergie fossile en facilitant l'usage du vélo à la place de l'automobile. Le budget du programme est assuré par les contributions financières au programme qui ouvrent droit à la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

Démontage

Pour gérer le stock de vélos, des goûters-démontage sont organisés. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Par ailleurs, certains de ces goûters démontages permettent de réutiliser des pièces pour en fabriquer d'autres (exemple : réutiliser des chambres à air non réparables pour fabriquer des fonds de jante). Enfin, ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo.

En 2020, À Bicyclette en a organisé cinq : les 11/01/2020, 02/02/2020, 15/03/2020, 13/06/2020 et 11/10/2020 (au total, ces goûters ont reçu 26 participants-démonteurs et 12 visiteurs).

En plus de ces goûters démontage, l'association a aussi animé quatre « ateliers roues » : les 31/05/2020, 25/07/2020, 26/07/2020 et 5/08/2020 (au total, ces ateliers ont reçu 15 participants). Dans ceux-ci, il s'agissait de recycler pour un autre usage des roues qui ne pouvaient pas vraiment être réutilisées en tant que roues de vélo. Cette opération de recyclage consistait pour chaque roue à enlever son axe, son pneu, sa chambre à air et son fond de jante, puis à la nettoyer.

Les roues ainsi recyclées ont été utilisées pour réaliser une clôture dans le jardin partagé sis square Renteria à Tulle (mise en place le 31/05/2020) et un dôme géodésique (monté le 5/08/2020).

L'association a réalisé ce dôme pour répondre à une demande de la mairie de Tulle qui souhaitait décorer la ville pour marquer le passage du Tour de France en Corrèze. Il a ainsi été mis en place le 5/08/2020, sur la place du Sergent Lovy à Tulle. Une fois l'évènement passé, le dôme a été déplacé et installé dans le square Renteria à Tulle.

Formation

L'association a encadré pendant 4 semaines, du 27/01/2020 au 8/02/2020 (à raison de 23 heures/semaine) et du 24/02/2020 au 5/03/2020 (à raison de 24 puis 21 heures/semaine), un stagiaire de l'INSUP Corrèze pour le former à la mécanique vélo. Ce stage faisait partie de l'action de formation « Amorce de Parcours » et avait pour objectif de placer le stagiaire en situation professionnelle et de favoriser l'acquisition de techniques et savoir-faire.

L'association a aussi accueilli un autre stagiaire suivi par l'organisme FEL (Faire de l'emploi notre label), pour une période de mise en situation en milieu professionnel avec découverte du fonctionnement d'un atelier de réparation de vélos et pratique de la mécanique cycle, pendant deux jours les 16/06/2020 et 25/06/2020 (soit 14 heures de formation).

Un échange de savoirs entre l'association À Bicyclette et l'association Véli-vélo de Limoges a eu lieu le 19/11/2020. Une personne de l'association Véli-vélo de Limoges est venue à l'atelier d'À Bicyclette pour aborder différents sujets sur le fonctionnement de l'association et de l'atelier.

Contribution de l'atelier auprès d'autres ateliers

À Bicyclette, qui a contribué à la mise en place de l'atelier vélo de l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde, sise à Brive-la-Gaillarde et à celui de l'association Véli-Vélo, sise à Limoges, continue sa collaboration avec ces ateliers. En effet, À Bicyclette a réalisé des commandes groupées avec ces deux associations pour l'achat de pièces et outillage.

La contribution de l'association s'est aussi formalisée par un échange de savoirs avec l'association Véli-Vélo (voir paragraphe « Formation » ci-dessus).

Essaimage de l'atelier

Dans le cadre d'un projet d'essaimage de son atelier de réparation de vélo participatif et solidaire, À Bicyclette a renforcé ou initié des échanges avec les associations locales qui pourraient porter ou aider au montage de cet atelier, notamment avec le Centre culturel et sportif Egletons Ventadour Monédières, MLAP (maîtrise de la langue et aide personnalisée) et Emmaüs.

Elle a ainsi organisé en partenariat avec l'association « Centre culturel et sportif Egletons Ventadour Monédières » un contrôle technique de vélos sur le marché d'Egletons le 5/07/2020.

Relation avec les ateliers vélos - Échanges et diffusion de connaissances

L'association collabore aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre (FUB et L'Heureux Cyclage) ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>.

Cette année 2020, l'association a aussi réalisé sept fiches dans la revue Magik Cambouïk. Ce magazine collecte des idées avec leur mode de réalisation pour réutiliser des pièces de vélo afin de créer des objets de décoration ou des objets fonctionnels et aussi des astuces pour aider à la réparation de parties de vélo.

Enfin, le 19/02/2020, l'association a reçu la visite de deux universitaires (Simon Batterbury et Matthias Kowasch des universités de Melbourne/ Lancaster et Graz en Autriche) qui réalisent une étude sur les ateliers de réparation de vélos participatifs et solidaire dans le monde (<https://bikeworkshopsresearch.wordpress.com/>).

Le local

Avec son espace dédié à la réparation et ses grandes caves pour stocker les vélos et les pièces détachées, l'atelier occupe une part importante du local de l'association.

Toutefois, au sein du local, l'association a aménagé un espace de convivialité facilitant l'échange avec le public accueilli. Dans ce dernier, il est possible de prendre une boisson fraîche ou chaude, un en-cas ou de partager un repas avec les bénévoles.

Par ailleurs, en parallèle des activités de réparation, l'association propose, au sein de son local, une petite zone de gratuité où les habitants du quartier, adhérents ou simples visiteurs peuvent déposer ou prendre librement des objets. Toutefois, cette zone n'a plus été active dès courant mars 2021 et n'a pas été réactivée depuis. Cette situation est probablement en partie causée par la crise sanitaire (Covid-19) qui a amené l'association à se focaliser sur son objet principal : le développement de l'usage du vélo comme un moyen de transport à part entière.

Contrôles techniques de vélos

Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires. Des réglages et des petites réparations sont effectuées, des équipements de sécurité (catadioptrés, feux avant et arrière, gilets et brassards rétro réfléchissants, écarteurs de danger, sonnettes, etc.) sont installés ou remis en fonction des besoins et des conseils peuvent être donnés.

Activité et réalisations 2020

En 2020, l'association a animé plusieurs stands de contrôles techniques :

- le dimanche 05/07/2020 matin, sur le marché d'Egletons, de 8h00 à 12h00. Cette opération a été réalisée en partenariat avec l'association « Centre culturel et sportif Egletons Ventadour Monédières » - (54 visites reçues et 16 vélos contrôlés/réparés et équipés).
- le dimanche 02/08/2020 matin, devant la salle polyvalente de Chamboulive, de 8h00 à 13h30. Cette opération a été réalisée en partenariat avec l'association des parents d'élèves de Chamboulive et le club rando cyclo de Chamboulive - (14 visites reçues et 16 vélos contrôlés/réparés et équipés). Il est à noter que ce contrôle technique a été couplé avec une bourse aux vélos gérée par l'association des parents d'élèves et le club rando cyclo.
- le samedi 08/08/2020 après-midi, à l'école primaire de Lagraulière, de 14h00 à 17h30 - (11 visites reçues et 13 vélos contrôlés/réparés et équipés).

- le vendredi 28/08/2020 après-midi, au marché fermier, à la GAEC des Prés verts, à Saint-Mexant, de 15h30 à 18h30 - (7 visites reçues dont 2 participatives et 5 vélos contrôlés/réparés et équipés).
- le mardi 22/09/2020 matin, à Tulle, sur le parvis de la cité administrative, de 9h00 à 12h00 - (10 visites et 2 vélos ont été contrôlés/réparés et équipés).
Ce contrôle s'inscrivait dans l'opération intitulée « Et si nous optons pour des mobilités durables ? » (voir affiche en annexes) qui se déroulait sur toute la journée (l'après-midi se tenaient différents stands d'informations sur la pratique du vélo, sur les transports en commun, sur la réglementation et notamment celle s'appliquant aux vélos et aux engins de déplacement personnels motorisés... ; et était proposé de tester des vélos). Une opération qu'À Bicyclette a coorganisée avec la Mission sécurité routière de la Corrèze, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2020). Elle s'adressait aux agents de l'État travaillant à la cité administrative de Tulle (cible principale) et au public allant à la cité ou passant devant par la rue Jean-Jaurès.
- le dimanche 27/09/2020 matin, à la maison de quartier de Virevialle à Tulle, de 9h30 à 12h00, lors du 2^e marché festif et solidaire - (5 visites reçues et 1 vélo contrôlé/réparé et équipé).
- le samedi 10/10/2020 après-midi, à côté de la salle polyvalente de la commune de Le Chastang, de 14h00 à 17h00 - (9 visites reçues dont 1 participative et 7 vélos contrôlés/réparés et équipés).
- le samedi 24/10/2020 après-midi, à Tulle, sous la halle du marché de la gare, de 14h00 à 18h00, dans le cadre de l'opération « Cyclistes, brillez ! » - (10 visites reçues et 9 vélos contrôlés/réparés et équipés).

Pour ces opérations, l'association a bénéficié du soutien financier de la mission sécurité routière de la préfecture de la Corrèze et de la société d'assurance mutuelle MAIF pour l'achat d'équipements de sécurité. Cela lui a permis d'installer gratuitement et de donner des équipements de sécurité pour les vélos et les cyclistes.

Par ailleurs, pour les contrôles techniques réalisés sur le territoire de la communauté d'agglomération Tulle Agglo, l'association a aussi reçu le soutien financier de Tulle Agglo.

Il est à noter qu'à cause de l'épidémie de Covid-19, l'association a dû annuler un contrôle technique de vélos qu'elle avait préparé et programmé sur Naves pour le samedi 31/10/2020.

Ateliers mobiles vélo

Fonctionnement et principe

Il s'agit de réaliser, hors du local de l'association, des ateliers soit pour entretenir/réparer un parc de vélos, soit pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer. Au cours de ces ateliers des équipements de sécurité peuvent être installés ou remis en fonction des besoins.

Activité et réalisations 2020

En 2020, À Bicyclette n'a pas animé d'ateliers mobiles vélo en tant que tels. Il n'y a pas eu de demandes, probablement à cause des restrictions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19. Toutefois, elle assurée, auprès d'un jeune public, des animations autour de la mécanique du vélo :

- le jeudi 20/08/2020 après-midi, sur le quai Baluze à Tulle, de 14h00 à 17h30, dans le cadre

du programme « Pass'été jeunes » organisé par la ville de Tulle (14 visiteurs, dont 4 participants-bricoleurs ; 7 vélos contrôlés/réparés et équipés)

- le mardi 6/10/2020 matin, à l'école Sainte-Marie de Tulle, de 9h30 à 12h30 (80 écoliers ont participé à cette animation).

Gardiennage-contrôle technique

Fonctionnement et principe

Le but est d'inciter les participants à différents événements à s'y rendre à vélo pour réduire les problèmes de congestion et de stationnement générés par les déplacements massifs en automobile que ces manifestations occasionnent. Sur place, un stand les accueille où ils peuvent faire garder leur vélo puis le récupérer diagnostiqué, vérifié et équipé éventuellement de matériel de sécurité. Ce service où tout est facilité peut aider à instaurer une nouvelle habitude de déplacement.

Activité et réalisations 2020

En 2020, l'association n'a pas tenu de stands de gardiennage et contrôle technique de vélos. En effet, les deux événements où elle assurait usuellement cette activité ont pour l'un été annulé et pour l'autre modifié en raison de l'épidémie de Covid-19. Ainsi, le festival « Les Nuits de Nacre » a été annulé et la fête des associations de Tulle n'a autorisé que la tenue de stands d'informations et n'a pas permis aucune autre activité plus interactive avec le public.

Conseils aux institutions pour favoriser le vélo

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

Sécurité routière – préfecture de la Corrèze

À Bicyclette est membre du comité de pilotage du document général d'orientations de la sécurité routière 2018-2022 de la préfecture de la Corrèze. En 2018, elle a contribué à son élaboration et a notamment participé au groupe de travail « Partage de la chaussée (piétons et cyclistes) ».

Cette année 2020, l'association a mené différentes actions s'inscrivant dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2020, déclinaison opérationnelle du document général d'orientations de la sécurité routière (cf partie Activités de l'association / Contrôles techniques de vélos).

Aménagement cyclables - Ville de Tulle – communauté d'agglomération Tulle Agglo

L'association, dans le cadre des élections municipales et intercommunales de Tulle et de la communauté d'agglomération de Tulle Agglo est intervenue auprès des candidats pour leur demander leur projet politique en matière de déplacements et la place qu'ils prévoyaient de donner au vélo. Elle a notamment présenté oralement cette demande aux candidats d'une liste, à l'occasion d'une de leur réunion (le 11/02/2020) ; et adressé à toutes les listes un courrier faisant état de cette demande. Une seule liste a répondu à son courrier.

Elle a participé, le 12/06/2020, à une réunion du groupe de travail Vélo Urbain Tulliste, monté par les nouveaux conseillers municipaux de Tulle, piloté par Stéphanie Perrier (4^e adjointe à la mairie de Tulle, en charge de l'environnement, des espaces verts, des mobilités et de la santé environnementale), comprenant en plus des élus des agents des services de la ville de Tulle comme le directeur des services techniques et la directrice du programme Action Coeur de ville. Elle a

préalablement à cette réunion adressé au groupe les propositions de l'association en matière d'aménagements cyclables (propositions travaillées dans le cadre de sa commission sur les aménagements cyclables - voir partie « Commissions thématiques »).

L'association a aussi rencontré à deux reprises (7/10/2020 et 1/12/2020) les élus et les services techniques de la ville de Tulle et de la communauté d'agglomération Tulle Agglo pour proposer des aménagements et une réglementation favorisant l'usage du vélo (bandes cyclables, parkings vélos, doubles sens cyclable, d'appuis-vélos, réduction de la vitesse, etc.).

L'association a également informé oralement ou par courriel l'élue de Tulle en charge des mobilités et/ou les services techniques de la ville de Tulle sur les aménagements cyclables possibles sur les tronçons de chaussée où il y a deux voies avec le même sens de circulation, sur la signalétique à mettre en place sur les voies à sens unique pour signaler aux automobilistes l'usage de cette voie en sens inverse par les cyclistes, sur les appuis vélos non opérationnels.

Enfin, l'association a participé à une rencontre avec des élus de Tulle et Naves (le 9/12/2020) sur la mise en place d'une liaison douce entre ces deux communes.

Programme « Alveole »

Le programme Alveole a pour objectif d'augmenter le nombre de places de stationnement vélo abritées et d'accompagner les personnes vers l'écomobilité en les sensibilisant à l'usage du vélo. Ce programme, financé par les certificats d'économie d'énergie :

- apporte une aide financière aux institutions (collectivités locales, administrations, bailleurs sociaux, établissements scolaires...) pour qu'elles mettent en place des parkings vélos couverts qui desservent leur bâtiment
- et prend totalement en charge un accompagnement de leurs usagers à l'usage du vélo (sous forme de différentes actions, choisies en fonction des besoins).

Cet accompagnement est assuré par une association membre de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette) et À Bicyclette peut potentiellement être sollicitée pour réaliser ces actions de sensibilisation à l'usage du vélo.

En 2020, À Bicyclette a participé à la diffusion du programme Alvéole en informant de façon détaillée (par courriel ou courrier) l'établissement public d'habitation à loyer modéré (HLM) Corrèze Habitat, la préfecture de la Corrèze, les services de la communauté d'agglomération Tulle Agglo et la directrice de projet Action Coeur de ville à la ville de Tulle de l'existence de ce programme.

Elle a par ailleurs continué à suivre le service habitat jeunes de Tulle (SHJT), auprès duquel elle avait en 2019 apporté un conseil personnalisé sur ce programme, qui en 2020 s'est inscrit au programme afin de réaliser son projet d'abri à vélos.

Animations/Sensibilisation

En 2020, l'association a participé à plusieurs manifestations et en a aussi organisé. Toutefois, ces animations ont été moins nombreuses qu'en 2019, car certaines ont dû être annulées en raison des restrictions imposées pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. On retiendra notamment l'annulation de la journée d'intégration à l'intention des étudiants tullistes dans laquelle À Bicyclette assurait l'animation d'une étape du rallye.

Ciné-vélo

À Bicyclette en partenariat avec la médiathèque Eric Rhomer a organisé une projection-débat autour du documentaire « Les roues libres » dans l'amphithéâtre de la médiathèque, le vendredi 23/10/2020

de 18h00 à 20h30 (voir en annexes la présentation de cet événement dans le magazine « LA NAVETTE »). Le film est composé d'une succession d'interventions d'habitants de Nantes qui parlent de leur usage du vélo. 19 personnes ont assisté à cet événement.

Stand d'information

- Le mardi 7/01/2020 de 11h30 à 14h00, au restaurant interentreprises et universitaire de Souilhac à Tulle, À Bicyclette a tenu un stand afin de présenter les activités de l'association et les vélos de location (14 visites reçues).
- Le samedi 22/02/2020 de 10h00 à 12h30, à l'IUT (institut universitaire de technologie) sis 5, rue du 9 juin 1944 à Tulle, l'association a tenu un stand afin de présenter les activités de l'association et les vélos de location (11 visites reçues).
- Le samedi 5/09/2020 de 9h00 à 13h00, place de la cathédrale de Tulle, dans le cadre de la fête des associations tullistes, l'association a tenu un stand afin de présenter les activités de l'association et les vélos de location (67 visites reçues).
- Le mardi 22/09/2020 de 12h00 à 16h00, parvis de la cité administrative de Tulle, À Bicyclette a tenu un stand où elle a sensibilisé sur l'usage du vélo et sa conduite en sécurité et présenté les activités de l'association et les vélos de location (5 visites reçues).

Ce stand d'information s'inscrivait dans l'opération intitulée « Et si nous optons pour des mobilités durables ? » (voir affiche en annexes) qui s'est déroulait sur toute la journée (le matin un contrôle technique de vélos était assuré par À Bicyclette et l'après-midi se tenaient différents stands d'informations sur la pratique du vélo, sur les transports en commun, sur la réglementation et notamment celle s'appliquant aux vélos et aux engins de déplacement personnels motorisés... ; et était proposé de tester des vélos). Cette opération l'association l'a coorganisée avec la Mission sécurité routière de la Corrèze, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2020). Elle s'adressait aux agents de l'État travaillant à la cité administrative de Tulle (cible principale) et au public allant à la cité ou passant devant par la rue Jean-Jaurès.

Tourisme

En 2020, pour allier vélo et loisirs, l'association a organisé plusieurs balades et a accueilli plusieurs personnes voyageant à vélo et faisant escale à Tulle.

Balade

Les balades sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial. À Bicyclette en a organisé et animé trois. Elle en avait aussi préparé une supplémentaire pour décembre (la balade de Noël), mais elle a dû l'annuler en raison des restrictions imposées pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

La première a eu lieu le mercredi 10/06/2020. Il s'agissait d'une balade pour se rendre à Cornil, sur le site du Battement d'ailes, afin d'assister à une projection débat de 20h00 à 22h00 autour du documentaire « Dudey free zone ». Ce court-métrage donne la parole à des personnes (femmes, trans) ayant une pratique de la mécanique vélo, et évoquent leurs expériences dans des espaces dits mixtes et non-mixtes (dédiés aux femmes, lesbiennes, personnes trans). Le débat qui a fait suite au film a été animé par À Bicyclette et l'association « Le Battement d'ailes ». Deux personnes ont participé à cette balade.

La seconde s'est déroulée le jeudi 10/09/2020. Il s'agissait d'une balade pour se rendre au concert de l'artiste VLAD se déroulant à 20h30 au GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun)

des Prés verts - La Chassagne - 19330 Saint-Mexant. L'association l'a organisé en partenariat avec le GAEC des Prés verts. La balade a démarré à 18h30 depuis l'atelier de l'association sis à Tulle. Une personne a participé à cette balade.

La troisième s'est passée le jeudi 17/09/2020 dans la ville de Tulle, de 10h00 à 12h30. L'association l'a organisée avec la ville de Tulle, dans le cadre de l'hommage rendu par Tulle à Eric Rohmer à l'occasion du centenaire de sa naissance. Pour cette balade, l'association a mis à disposition ses vélos de ville de location. Six personnes ont participé à la balade.

Voyage

L'association, faute de temps, n'a pas organisé de voyage à vélo en 2020, mais elle a poursuivi son accueil des cyclo-randonneurs de passage sur Tulle (5 en tout cette année), soit pour leur fournir un hébergement chez ses bénévoles, soit pour leur apporter des conseils, soit pour leur permettre de réparer leur vélo à l'atelier.

Location de vélos

Depuis le 17/06/2019, l'association propose un service de location de vélos. Celui-ci comprend une flotte de 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 4 vélos à assistance électrique.

Les vélos ont été acquis en 2019 par la communauté d'agglomération Tulle Agglo qui, dans le cadre d'une convention signée le 15/01/2019, les a mis à disposition d'À Bicyclette pour que l'association en assure la location.

En 2020, l'association a engagé 28 locations.

Pour inciter le public à utiliser les vélos de ville de location, l'association a offert pour le loto du 16/02/2020 organisé par l'association des parents d'élèves de l'école primaire Turgot de Tulle (« La Turgotière ») une location d'un an de vélo de ville. Ce lot a été gagné, mais n'a malheureusement pas été consommé.

Par ailleurs, pour remercier le personnel du centre hospitalier de Tulle et les élèves soignants pour leur engagement dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 et leur permettre de se déplacer tout en gardant la forme, À Bicyclette leur a offert à compter du 10/06/2020 et jusqu'au 31/12/2020 dix locations annuelles de vélos de ville. Pour faire connaître cette offre, l'association en a informé le directeur du centre hospitalier de Tulle par courrier auquel elle a joint une affiche la décrivant afin que celle-ci soit exposée sur les différents sites du centre dont les instituts de formations en soins infirmiers et d'aides soignants. Cette offre de locations annuelles gratuites a été sollicitée par deux personnes du centre hospitalier : une étudiante et une employée.

Enfin, À Bicyclette a mis gracieusement ses vélos de ville de location à disposition des participants de la balade du jeudi 17/09/2020 dans la ville de Tulle, organisée avec la ville de Tulle, dans le cadre de l'hommage rendu par Tulle à Eric Rohmer à l'occasion du centenaire de sa naissance (cf partie Activités de l'association / Tourisme).

Au-delà de la location de vélos en tant que telle, l'association a aussi apporté des conseils sur la mise en place d'un service de location de vélos. Elle a ainsi conseillé la commune de Meymac qui l'a sollicitée pour son projet (encore à l'état de réflexion) de mise à disposition de vélos à assistance électrique sur son territoire, visant notamment à promouvoir ce mode de déplacement.

Partenariats

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Dans les parties précédentes ont été cités certains partenariats établis par l'association avec des collectivités locales, des services de l'État et des associations. Toutefois, pour être complet, il y a lieu d'ajouter ceux listés ci-après.

Tulle Agglo et garage alternatif de Tulle – récupération vélos

Pour la récupération de vélos, l'association maintient sa relation partenariale auprès de la communauté d'agglomération Tulle Agglo et du garage alternatif de Tulle qu'elle a mis en place depuis 2017. Elle a ainsi convenu avec Tulle Agglo d'une part, que l'association puisse récupérer les vélos qui auraient été laissés dans ses déchetteries ; et d'autre part, que ses déchetteries informent le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association ou au garage alternatif de Tulle. Avec le garage alternatif de Tulle, situé en face de la déchetterie de Mulatet, il a été convenu qu'il stocke les vélos destinés à la déchetterie pour que l'association puisse les récupérer.

L'association de quartier Les Copains de la Barrière - appui et collaboration

Depuis les débuts de l'association de quartier Les Copains de la Barrière (sise à Tulle), À Bicyclette lui met à disposition sa boîte aux lettres. Par ailleurs, en 2020, À Bicyclette a co-organisé avec l'association de quartier la mise en place, dans le jardin partagé situé square Renteria à Tulle, d'une clôture formée de roues de vélos.

Organismes sociaux - collaboration

À Bicyclette a travaillé en 2020 avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion. Cela s'est formalisé par des conventions de partenariats permettant :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle de proposer aux personnes qu'elle accompagne un bon d'achat de 60 € pour acquérir, à l'atelier d'À Bicyclette, un vélo d'occasion vérifié (ce service a été mis en place en 2018) ;
- et au département de la Corrèze d'apporter aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) une aide de 90 % pour la location ou l'acquisition d'un vélo rénové et d'équipements (antivol et sacoches) à l'atelier d'À Bicyclette.

A Bicyclette a aussi collaboré avec l'institut Don Bosco. Cette année 2020, l'institut a envoyé à l'atelier d'À Bicyclette des jeunes qui avaient besoin de vélos. Ces derniers ont pu choisir avec les conseils de l'association des vélos qu'À Bicyclette avait restaurés et l'institut les a acquis.

L'institut Don Bosco dispose d'une plateforme sur Tulle qui accueille et héberge des jeunes mineurs non accompagnés dont des mineurs isolés étrangers.

A Bicyclette est aussi en relation avec l'association Le Roc. Cette association a ainsi adressé à A Bicyclette des personnes pour qu'elles acquièrent un vélo et retrouvent une autonomie dans leur mobilité.

L'association Le Roc gère un centre d'hébergement et de réinsertion sociale sur Tulle assurant l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Communication

Diffusion d'informations par l'association

L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre liste les activités à venir de l'association et donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, aménagements cyclables mis en place, etc.).

Comme vecteur d'informations, elle a un site internet : <https://abicyclette-tulle.frama.site/>
Celui-ci présente l'association, ses activités et ses actualités.

L'association a également, le 18/11/2020, présenté sa structure et ses activités au conseiller de l'Espace Info Energie situé à Tulle, au centre permanent d'initiative pour l'environnement de la Corrèze (CPIE19).

Les Espaces Info Energie (EIE) constituent un réseau d'information de proximité mettant à disposition des particuliers, collectivités locales et petites entreprises, des conseils objectifs, neutres et gratuits sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et le développement durable en général.

L'écho des médias

L'association a bénéficié en 2020 d'un bon écho de la part de différents médias. Elle a fait l'objet d'articles dans la presse locale (voir quelques-uns d'entre eux en annexes).

Elle a été à plusieurs reprises interviewée :

- le 5/05/2020, par la radio France Bleu Limousin dans le cadre de la parution, le 12/05/2020, du dossier Coronavirus Covid-19 - Déconfinement - Limoges Métropole en faveur d'aménagements pour le vélo "dans les deux à trois semaines" : <https://www.francebleu.fr/infos/transports/deconfinement-limoges-metropole-en-faveur-d-amenagements-pour-le-velo-dans-les-2-a-3-semaines-1589008698>
- le 12/05/2020, par la télévision France 3 Nouvelle Aquitaine, pour un article sur le déconfinement : « Déconfinement : pourquoi ne pas profiter du plan vélo pour se remettre en selle ? » : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/deconfinement-pourquoi-ne-pas-profiter-du-plan-velo-se-remettre-selle-1827320.html>
- le 23/05/2020, par la télévision France 3 Nouvelle-Aquitaine, pour un article, publié le 24/05/2020, intitulé : « En Corrèze, un réparateur de vélos ambulant voit son activité repartir sur les chapeaux de roues depuis le déconfinement. » : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/correze/uzerche/correze-reparateur-velos-ambulant-voit-son-activite-repartir-chapeaux-roues-deconfinement-1832642.html>
- le 22/09/2020, par la télévision France 3 Nouvelle-Aquitaine, lors de l'opération qu'elle organisait avec la mission sécurité routière « Et si nous options pour des mobilités durables ? »
- le 10/11/2020, en direct, dans l'émission « La Vie en Bleu » de la radio France Bleu Limousin.

Elle a également fait l'objet d'un reportage télévisé, diffusé le 19/11/2020 à 10h45 dans la séquence « A votre rencontre » de l'émission « Ensemble C'est Mieux » de France 3 Nouvelle-Aquitaine.

ANNEXES : QUELQUES ARTICLES, UNE AFFICHE ET UN EXTRAIT DE PROGRAMME

- Article du quotidien La Montagne - samedi 1/08/2020 - Un check-up complet pour son vélo
- Article du quotidien La Montagne - vendredi 14/08/2020 - Étape réussie pour le contrôle technique
- Affiche de l'opération « Et si nous optons pour des mobilités durables » du 22/09/2020
- Extrait du n°8 de la « LA NAVETTE », le magazine du réseau des médiathèques de Tulle Agglo, sur la projection, le 23/10/2020, du documentaire « Les roues libres »

Tulle → Ville et Agglomération

DEUX-ROUES ■ A bicyclette propose des contrôles techniques gratuits dans des communes de Tulle Agglo

Un check-up complet pour son vélo

Via une convention signée avec Tulle Agglo, l'association tulliste de promotion de la pratique du vélo A bicyclette propose, dès demain, des contrôles techniques de vélos pour inviter chacun et chacune à renouer avec les joies de la Petite reine en sécurité.

Julien Bachelier

Dans le droit fil de sa politique de promotion de l'usage du vélo sur son territoire, Tulle Agglo vient d'approuver une convention de partenariat avec A bicyclette. Portée par la promotion du vélo, de sa culture, et forte de ses ateliers pour apprendre à réparer soi-même son deux-roues, l'association tulliste va lancer dès demain, via une convention avec Tulle Agglo, des contrôles techniques avec son atelier embarqué hors les murs.

Vérifier la sécurité mais aussi le confort

« L'objectif est de proposer une dizaine d'animations sur le territoire de l'agglo, qu'on sorte de Tulle. L'idée de ce contrôle technique a germé à partir du constat que les gens



ATELIER. En version allégée, l'atelier de la rue de la Barrière va s'installer provisoirement dans les villages. PHOTO DELPHINE SIMONNEAU

ont totalement perdu la capacité à réparer leur vélo : déraillements, crevaisons. Cette culture vélo s'est perdue », explique Laurent Hollé, actuel coordinateur et ex-président

de A bicyclette. Afin de renouer en toute sécurité avec le plaisir de pédaler nez au vent, les bénévoles de l'association vont se mobiliser dans plusieurs communes pour effectuer un check-up complet et

gratuit des vélos qui leur seront amenés. « On vérifiera intégralement le vélo : on commence par la tige de selle, on nettoie et on remet de la graisse, ce qui prend peu de temps,

on vérifie potence et fourche et le boîtier du pédalier. Si tout ça est bon, le vélo peut être réparé, car toutes les pièces peuvent être facilement changées », détaille-t-il.

Prévalent à ces contrôles

techniques évidemment la question de la sécurité, mais aussi le plaisir à retrouver à se déplacer à vélo, souligne Laurent Hollécou. « Il s'agit de vérifier les points de sécurité, mais aussi de confort, pour que les gens aient du plaisir à utiliser leur vélo et ne remettent pas aussitôt. »

Rendez-vous demain à Chamboulive

Une dizaine de bénévoles vont ainsi patiemment étudier chaque deux-roues lors de ces ateliers délocalisés. « On remettra enfin une fiche récapitulative à chaque personne avec les points à corriger. »

Le premier rendez-vous est prévu demain, de 8 h à 12 h 30 devant la salle polyvalente de Chamboulive. « Ça tombe bien, car une bourse aux vélos de l'association des parents d'élèves est organisée au même moment ! », indique le coordinateur dans un sourire. Deux autres dates suivront cet été : le 8 août de 14 à 17 heures à l'école de Lagraulière et le 28 août, de 15 h 30 à 18 h 30, au GAEC des prés verts, La Chassagne, à Saint-Mexant. ■

Article du quotidien La Montagne - vendredi 14/08/2020 -

Étape réussie pour le contrôle technique

■ **CHAMBOULIVE**

Étape réussie pour le contrôle technique

Dimanche dernier, un contrôle technique gratuit, était au menu de la matinée consacrée à la petite reine, à Chamboulive. L'association tulliste A Bicyclette avait installé son atelier, en plein air, pour effectuer quelques vérifications et petites réparations sur les vélos qui leur étaient confiés. En parallèle, une bourse aux vélos était organisée, permettant de vendre, acheter ou échanger son vélo. Cette animation a connu un



CONTRÔLE. Réunis pour l'atelier Vélo.

beau succès, pour le plus grand plaisir des organisateurs : l'association tulliste A Bicyclette, l'association des parents d'élèves

de l'école de Chamboulive, le Club rando cyclo Chamboulive, et avec le soutien de la mairie. Cette

animation était réalisée avec le soutien de nombreux partenaires : mairie, Tulle Agglo, département de la Corrèze, l'ARS. ■

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ**



**Et si nous optons pour
des mobilités durables ?**

Mardi 22 septembre 2020 de 9H-16H
**Parvis de la cité administrative
TULLE**

une action proposée par l'association "À Bicyclette"
et la mission sécurité routière

9h - 12h : Contrôle technique de vélos
**12h - 16h : Informations sur les différents
moyens de déplacement**
(transports en commun, vélos, engins de déplacement personnel motorisés...)

Essais de vélos
(vélos de ville, pliant, à assistance électrique)

Entrée Libre - Lots à gagner



Extrait du n°8 de la « LA NAVETTE », le magazine du réseau des médiathèques de Tulle Agglo, sur la projection, le 23/10/2020, du documentaire « Les roues libres »

TEMPS FORT

LE MOIS DU DOC

En novembre, le Mois du Doc invite les structures culturelles, éducatives et sociales à promouvoir le cinéma documentaire auprès d'un large public. La programmation est libre ce qui participe au succès de l'opération. L'occasion de découvrir une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques.

La médiathèque intercommunale Éric Rohmer participe pour la 5^e année à l'opération "Le Mois du Film Documentaire" menée par l'association Images en bibliothèques. Les médiathèques de Seilhac et du Lonzac se joignent également à la programmation en 2020.

8



Projection



LES ROUES LIBRES

Tulle. Vendredi 23 octobre, 18h, auditorium.
Tout public, sur inscription, gratuit.
En partenariat avec l'association À Bicyclette.
De Thibaut Ras et Jonas Marpot, 2018, 52 min.

Le vélo propose une alternative efficace aux choix de mobilité qui caractérisent nos sociétés industrielles mais apporte aussi une vraie réflexion philosophique sur la liberté et l'autonomie de l'individu. Faire le choix du vélo bouscule nos habitudes. Et si finalement le vélo, cette invention vieille de 2000 ans, incarnait un changement de société ?